

Mairie d'Ussel

DECISION MUNICIPALE n° D20240607-059

Mairie a Ossei				
République Française			Service	Service Culturel
			Туре	Convention de location
Matière	8.9	8.9 Domaines de compétences par thèmes - culture		
Théâtre	Pièce de théâtre			
Dates	Samedi 8 juin 2024			
Lieu	Salle de spectacle Centre Culturel Municipal Jean Ferrat			
Attributaire	Les tréteaux du plateau			

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire;

Décide,

Est approuvée la prise en charge de la convention de location relative à l'organisation d'une Article 1: pièce de théâtre organisé par Les Tréteaux du Plateau, 4 Puy Beauregard 191410 SARROUX SAINT JULIEN.

La présente convention de location a pour objet l'organisation d'une pièce de théâtre le samedi 8 juin 2024 dans la salle de spectacle du Centre Culturel Municipal Jean Ferrat.

Article 3: La somme de 85 € sera réclamée par Monsieur le Receveur Principal.

Article 4: La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 7 juin 2024

Le Maire. Vice-Président du Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLÈRE